

REUNION CONSEIL MUNICIPAL **du vendredi 23 octobre 2015**

PRESENTS:

Gilles RUAT, Annie CARLET, Yves ATTARD, André RICHARD, Andrée LIONNET, Martine ROBERT, Christian BOURDIER, Serge COHADE, Pascal MARTIN Christian ROYER, David VIALLET, Daniel VAUZELLE,.

Chantal LIOTARD a donné pouvoir à Annie CARLET

ABSENTE : Claire VIGOUROUX

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU.

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité.

2) DECISION MODIFICATIVE.

Afin de payer une facture à l'agence de l'eau et du bassin, une rectification de crédit est nécessaire sur **le budget eau.**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification suivante :

- 10 000 € au compte Rémunération du personnel,
- + 5 000 € au compte Reversement redevance pour pollution d'origine domestique,
- + 5 000 € au compte Fournitures d'entretien et de petit équipement.

3) MARCHE MAISON COMMUNALE – LOT 11 : ELECTRICITE, CHAUFFAGE, VMC.

Le Maire rappelle au CM que, lors de la réunion du 29 août 2015, les 10 premiers lots ont été validés mais que le lot 11 restait en attente, la procédure d'éco conditionnalité pouvant modifier le marché.

La notification de subvention de la part du département en date du 25 septembre 2015 nous permet de valider le lot 11 : Electricité, Chauffage et VMC. Le Maire présente les 5 entreprises qui ont postulé et propose de retenir l'entreprise PORTENEUVE qui est la moins disante.

Le CM accepte à l'unanimité cette proposition.

Le montant total des travaux s'élève donc à 425 013.82 € HT (234 562.81 € pour la 1^{ère} tranche et 190 451.01 € pour la 2^{ème} tranche) et reste bien inférieur (8,22 %) à l'estimatif qui était de 463 081.91 €.

Le montant des subventions portant sur la 1^{ère} tranche s'élève à 149 462 € et représente 64 % des travaux de cette tranche.

4) CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE POUR REHABILITATION CAMPING.

Le Maire présente au CM l'étude effectuée par le cabinet Alliance et le cabinet d'études paysagères portant sur la réhabilitation du camping et demande l'autorisation de consulter une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, paysagiste, cabinet spécialiste des réseaux) afin de réaliser la 1^{ère} phase qui serait l'amélioration du camping existant.

Après en avoir débattu, le CM autorise à l'unanimité le Maire à consulter la maîtrise d'œuvre.

5) CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET.

Le Maire rappelle au CM que la bibliothèque municipale fonctionne grâce à la commune qui met à disposition une salle et à la bibliothèque départementale de la Haute Loire (BDHL) qui met à disposition les livres et peut organiser animations et expositions.

Afin de formaliser ce partenariat, Le CM autorise le Maire à signer une convention pour 3 ans avec la BDHL

6) DELIBERATIONS DIVERSES

6-1 Mise sur le marché des coupes de bois

Le Maire rappelle que le CM, sous le mandat précédent, a adopté fin 2013 le projet d'aménagement des forêts sectionales proposé par l'ONF.

Ce programme d'actions prévoit pour 2016 la mise sur le marché par l'ONF de coupes pour éclaircies sur la forêt de Limagne (volume attendu 255 m3) et pour l'amélioration de parcelles à Vergonzac (volumes attendus 240 et 258 m3).

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à mettre sur le marché ces coupes de bois.

6-2 Encaissement de chèque

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à encaisser un chèque de 24.25 € émis par GROUPAMA suite à un renouvellement de contrat après changement de matériel.

6-3 Reprise de concessions

Le Maire demande au CM de se prononcer sur la reprise par la commune de concessions constatées en état d'abandon dans le cimetière de Siaugues. Il est précisé que ces concessions ont plus de trente ans d'existence et que l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par le Code Général des collectivités territoriales.

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à reprendre ces concessions au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

6-4 Concours des maisons fleuries

Le Maire propose de reconduire l'attribution de l'année 2014 :

- Catégorie maison avec jardin : premier 50 € ; deuxième 30 € ; tous les autres 10 €
- Catégorie maison sans jardin : premier 50 € ; deuxième 30 € ; tous les autres 10 €
- Catégorie jardin potager : premier 50 € ; deuxième 30 € ; tous les autres 10 €
- Catégorie village quartier : un prix de 50 € aux quatre participants (ex aequo)

Le CM accepte à l'unanimité cette répartition

6-5 Adhésion au service de remplacement du Centre de gestion de la Haute-Loire.

Le centre de gestion de la Haute-Loire dispose de personnel administratif qu'il peut proposer aux collectivités pour pallier l'absence d'un agent.

Afin de remplacer la secrétaire de mairie durant sa mise en disponibilité, Le Maire demande au CM l'autorisation d'adhérer au service remplacement du centre de gestion de la Haute-Loire.

Le CM accepte à l'unanimité cette demande.

7) INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX.

7-1 Travaux avec l'entreprise PORTAL

Le Maire informe le CM que les travaux prévus sur Pommier direction Vergonzac, Farges direction la Rouchille et le chemin à la sortie de Bussac-Haut (avec la commune de Vissac-Auteyrac) ont été réalisés pour un montant d'environ 10 700 € HT.

7-2 Travaux avec l'entreprise CHEVALIER

La fin des travaux est prévue fin semaine 44

7-3 Maison communale

Les travaux doivent débuter semaine 44 par la mise en œuvre du désamiantage puis par l'intervention de l'entreprise MALOSSE pour la maçonnerie.

8) DIVERS

Pneus usagés : La commission environnement et cadre de vie informe le CM des actions qu'elle a engagées et d'une solution qui pourrait être la mise en place d'un conteneur dédié à la déchetterie de Langeac.

Date du prochain conseil : samedi 28 novembre à 9 h 30